



FOURMIS - EXTÉRIEUR - À BASE DE FLEURS DE CHRYSANTHÈME SANS PBO - PRÊT À L'EMPLOI

Le Fourmis prêt à l'emploi PROTECT EXPERT contient du Pyrèthre qui est issu des fleurs de Tanacetum cinerariifolium. Sa formulation est sans PBO ajouté de manière intentionnelle (le synergisant Piperonyl Butoxide). Il protège jusqu'à 1 mois dans des conditions normales d'utilisation, selon le type de surface et d'insecte.



BOUTEILLE
100%
PLASTIQUE
RECYCLÉ

Actif biosourcé à base de fleurs
de chrysanthème

Action choc

Protection longue durée

Possible

Optimale

J F M A M J J A S O N D

INFORMATIONS
PRODUIT

Code	Conditionnement	EAN	PCB
FOURPAL750	Pulvérisateur de 750 mL	3664715073246	12



DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Composition	Chrysanthemum cinerariaefolium (CAS N°89997-63-7) 0,05 % m/m.
Classement	SGH09. H411.

MODE D'EMPLOI

	Traitement curatif	Traitement préventif et curatif
Lieu	Par pulvérisation directe sur les insectes lorsqu'ils sont à l'arrêt.	Par pulvérisation en tant que traitement de surface ou application localisée tels que crevasses, fissures et spots.
Dose et application	Agiter le produit avant emploi puis appliquer 1 à 3 pulvérisations (approximativement 2ml) à une distance de 20 cm. Gardez le bras tendu pendant la pulvérisation.	Agiter le produit avant emploi puis pulvériser 50 ml/m ² à une distance de 20 cm. Gardez le bras tendu pendant la pulvérisation. Pulvériser environ 10 fois par mètre linéaire (0,2m ² , une bande de 20cm), dans les zones où les insectes se cachent, circulent, passent et/ ou demeurent. En préventif, ce produit protège jusqu'à 1 mois dans des conditions normales d'utilisation, selon le type de surface et d'insecte.
Effet biocide	Dans tous les cas, l'effet d'abattement se produit entre 2 minutes et 1 heure après l'application. Puis, la mort de l'insecte survient. En cas de ré-infestation, répéter le traitement. Ne pas nettoyer les surfaces traitées. Pour stopper l'effet biocide, nettoyer les surfaces avec un détergent classique et de l'eau chaude.	
Fréquence d'utilisation	Une application maximum par insecte.	A appliquer normalement une fois par an avec au maximum 11 applications par an.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se nettoyer les mains et la peau exposée après l'utilisation. Ne pas toucher les surfaces traitées avant qu'elles ne soient sèches. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit. Évitez tout contact direct ou indirect avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, ne pas utiliser ni appliquer à proximité d'aliments, de boissons et d'aliments pour animaux. Ne pas appliquer directement sur les animaux. Ne pas se débarrasser du produit ou de son récipient dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), les caniveaux, les cours d'eau et les égouts. Ne pas réutiliser l'emballage vide. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Toujours conserver le produit dans l'emballage d'origine. Conserver entre 5 et 35 °C. Protéger du froid et éviter l'exposition directe au soleil.